



ANNALES
OFFICIELLES
2012

CONCOURS
ECRICOME
PREPA

ÉPREUVE ÉCRITE
ÉPREUVE COMMUNE

■ *Langue vivante 2 / Hébreu*



ECRICOME
VISER PLUS HAUT

www.ecricome.org

ESPRIT DE L'ÉPREUVE

■ Esprit général

Les épreuves de langues ont pour but de :

- vérifier l'existence des bases grammaticales et lexicales ;
- valoriser la connaissance et la maîtrise de la langue.

Afin de refléter au mieux l'actualité, les textes servant de support aux différentes épreuves de langues seront nécessairement des textes publiés après le 1^{er} mai de l'année qui précède le concours pour les thèmes suivis LV1.

Tous les sujets sont propres à chaque langue.

■ Sujets

Langue vivante 1

Version : texte littéraire ou journalistique d'une longueur de 220 mots ($\pm 10\%$).

Thème : auteur français du XX^{ème} siècle ou du XXI^{ème} siècle, texte littéraire ou journalistique de 180 mots ($\pm 10\%$).

Essai : deux sujets d'essais sont proposés d'une longueur de 250 mots ($\pm 10\%$), sur thème prédéterminé, dont un à traiter au choix.

Langue vivante 2

Version : texte littéraire ou journalistique d'une longueur de 220 mots ($\pm 10\%$).

Thème : 10 phrases indépendantes (de 16 à 19 mots chacune, le total de mots n'excédant pas 170 mots) faisant appel à la grammaire et au vocabulaire de base.

Essai : deux sujets d'essais sont proposés d'une longueur de 250 mots ($\pm 10\%$), sur thème prédéterminé, dont un à traiter au choix.

■ Notation

Des principes de notations communs à toutes les langues sont définis, afin de contribuer à une meilleure équité entre tous les candidats et à valoriser les meilleures copies. Chaque épreuve est notée sur 20.

■ Exercices de traduction

Les pénalités appliquées sont fonction de la gravité de la faute commise. La sanction la plus sévère est appliquée au contresens et au non-sens. Viennent ensuite, par ordre décroissant, le faux-sens grave, le faux-sens et l'impropriété lexicale.

Une même faute n'est sanctionnée qu'une fois.

En version, le candidat est invité à veiller non seulement à l'exactitude de sa traduction, mais également au respect des règles de la langue française.

Les pénalités appliquées au titre des fautes d'orthographe ne doivent pas excéder 2 points sur 20.

Une omission, volontaire ou non, est toujours pénalisée comme la faute la plus grave.

■ Essai

Le « fond » est noté sur 8, la « forme » sur 12. La norme est de 250 mots avec une marge de $\pm 10\%$; en cas de non-respect de cette norme, une pénalité d'un point par tranche de dix mots est appliquée.

Sont valorisées les rédactions dans lesquelles les arguments sont présentés avec cohérence et illustrés d'exemples probants.

■ Bonifications

La multiplicité des fautes que peut commettre un candidat conduit naturellement le correcteur à retrancher des points, mais ne l'empêche pas d'avoir une vision globale de la copie. Sensibles à la qualité de la pensée et à la maîtrise de l'expression, les correcteurs bonifient les trouvailles et les tournures de bon aloi au cas par cas, ce qui rend possible d'excellentes notes, même si un exercice n'est pas parfait. Par ailleurs, le concours ayant pour but de classer les candidats, il est juste que des bonifications systématiques soient appliquées lorsque l'ensemble de la copie atteint un très bon, voire un excellent niveau.

SUJET

Durée : 3 heures

Aucun document n'est autorisé.

Les candidats ne sont pas autorisés à modifier le choix de l'épreuve de la langue dans laquelle ils doivent composer. Tout manquement à la règle sera assimilé à une tentative de fraude.

La partie III de l'épreuve est au choix du candidat.

■ Version

N.B : Les noms propres figurent en gras dans le texte.

Faut-il interdire le téléphone portable en classe ?

התלמידים לא יוכלו להכניס טלפונים ניידים לבתי הספר – כך קובעת הצעת חוק שהניח על שולחן הכנסת ח"כ **חיים כץ** (ליכוד). לדברי כץ, מטרת החוק היא "למנוע שימוש במכשירי טלפון נייד בתחומי מוסדות החינוך, לשם הגנה על בריאות התלמידים ושמירה על מהלך הלימודים התקין". לפי הצעת החוק, מנהלי בתי הספר היסודיים וחטיבות הביניים לא יאפשרו להכניס לבתי הספר טלפון נייד או לעשות בו שימוש כלשהו בתחום בית הספר. עם זאת, הצעת החוק קובעת כי מנכ"ל משרד החינוך יוכל לתת אישור מיוחד לשימוש בנייד במקרים מיוחדים.

אם ההצעה תעבור בכנסת בקריאה שנייה ושלישית, החוק ייכנס לתוקפו משנת הלימודים הבאה. **כץ** הביע תקווה שהצעת החוק תזכה לתמיכת הממשלה, משום שלטענתו, "מדובר בצו שעה של ממש ובסכנה בריאותית לילדים".

דברי ההסבר להצעת החוק נכתב כי "מחקרים מדעיים שנערכו ב**ישראל** ובעולם מצביעים על נזקים בריאותיים הנגרמים לילדים בעקבות שימוש בטלפון נייד. כמו כן, השימוש הגובר בטלפון נייד בקרב תלמידים פוגע פגיעה קשה בהתנהלות השיעורים וברמתם. הצעת החוק נועדה למנוע שימוש בטלפון נייד על ידי תלמידים במוסדות חינוך יסודי ובחטיבות הביניים במהלך שעות הלימוד, על מנת להגן על בריאותם ולאפשר לצוות המורים לנהל שיעורים ללא הפרעות".

מאת : פנחס וולף, **מערכת וואלה**, 18 בנובמבר 2009

■ Thème

1. Nous travaillons en moyenne dix heures par jour.
2. Il est dommage que de nombreux jeunes n'aient pas de but dans la vie.
3. Dany est toujours en retard au cours le matin parce qu'il ne peut pas se lever de bonne heure.
4. Je voudrais connaître le nom de la montagne dont nous nous approchons.
5. De nombreux accidents sont causés par l'imprudence des conducteurs.
6. Va lui poser la question, il passe pour un homme intelligent.
7. Si tu me dis dans quel hôtel tu veux séjourner, je pourrai t'aider à trouver une chambre.
8. Rachel savait d'avance qu'elle ne serait pas acceptée pour ce poste.
9. Le médecin a interdit au malade de consommer de la viande.
10. Le gouvernement n'a pas réussi à freiner la hausse des prix des appartements l'année dernière.

■ Essai

Traiter l'un des deux sujets, au choix.

Les candidats sont priés d'indiquer le nombre de mots employés (de 225 à 275)

1. להתכתבות דרך האינטרנט עם אנשים שלא מכירים יש יתרונות, חסרונות וגם סכנות. מה דעתך? תן דוגמאות.
2. מהם התחביבים שלך ובאיזה תחביב היית רוצה להמשיך לעסוק כל חיך?

CORRIGÉ

■ Version

Faut-il interdire le téléphone portable en classe ?

Les élèves ne pourront plus introduire de téléphones portables à l'école – c'est ce que prévoit le projet de loi déposé par le député Haim Katz (Likoud). Selon Katz, le but de la loi est « d'empêcher l'utilisation des appareils téléphoniques portables dans l'enceinte des établissements scolaires pour protéger la santé des élèves et veiller au bon déroulement des cours. »

Selon cette proposition de loi, les directeurs des écoles élémentaires et des collèges interdiront d'introduire des portables ou d'en faire un quelconque usage à l'intérieur des écoles. Parallèlement, la proposition de loi établit que le directeur général du Ministère de l'Education pourra donner l'autorisation spéciale d'utiliser le portable dans des circonstances particulières.

Si la proposition est acceptée en seconde ou en troisième lecture, la loi entrera en vigueur à la rentrée scolaire prochaine. Katz a émis l'espoir que cette proposition de loi bénéficie du soutien du gouvernement parce que, d'après lui, « il est question d'une véritable nécessité et d'un danger pour la santé des enfants. »

Pour expliciter cette proposition de loi, il est écrit que « des recherches scientifiques effectuées en Israël et dans le monde ont montré les méfaits sur la santé des enfants de l'utilisation du portable. De même, l'utilisation de plus en plus importante du portable chez les élèves nuit gravement au bon déroulement des cours et à leur niveau. La proposition de loi vise à empêcher l'utilisation du portable par les élèves dans les écoles élémentaires et les collèges durant les cours, afin de protéger leur santé et de permettre aux équipes de professeurs de faire cours sans perturbations. »

Pinhas WOLF, **Voilà**, 18 novembre 2009

■ Thème

1. אנחנו עובדים במוצע עשר שעות ביום.
2. חבל שלצעירים רבים אין מטרה בחיים.
3. דני תמיד מאחר לשיעור בבוקר כי הוא לא יכול לקום מוקדם.
4. הייתי רוצה לדעת את שמו של ההר שאליו אנחנו מתקרבים.
5. תאונות דרכים רבות נגרמות בגלל חוסר זהירותם של הנהגים.
6. לך לשאול אותו, הוא ידוע כאיש אינטליגנטי.
7. אם תאמר לי באיזה מלון אתה רוצה ללון, אוכל לעזור לך למצוא חדר.
8. המשטרה הודיעה שתתן פרס לאיש שיגלה את הגנב.
9. הרופא אסר על החולה לאכול בשר.
10. הממשלה לא הצליחה לבלום את העליה במחירי הדירות בשנה שעברה.